

GT Cnis Indicateurs ODD

La déclinaison française des indicateurs de suivi
des objectifs de développement durable (ODD)



Compte-rendu de la réunion du GT Cnis Séance plénière

- Mercredi 2 mai 2018 –

de 14h30 à 18h30

Le groupe de travail (GT) s'est réuni le mercredi 2 mai 2018 à la salle des Commissions du bâtiment Grégoire (59, Boulevard Vincent Auriol, 75013 Paris), sous la présidence de Monsieur Jean-René BRUNETIÈRE.

Il s'agissait de la deuxième réunion du GT sous sa forme plénière.



Compte-rendu de la 2ème réunion plénière du GT Cnis - 2 mai 2018

Ordre du jour

- **Accueil des participants et introduction**
- **Actualités sur les objectifs de développement durable par Mme Magali Pinon-Leconte**
- **Présentation des travaux réalisés par les sous-groupes**
- **Validation des indicateurs retenus et des recommandations**
- **Plan et contenu du rapport du groupe de travail**
- **Poursuite des travaux**
- **Points divers**
- **Clôture**

Documents joints à ce compte-rendu

- [Diaporama de la réunion](#) ;
- [Liste des indicateurs](#) .





Ouverture de la séance à 14h30

1. Introduction de la séance par le Président Jean-René BRUNETIERE

En introduction, le président du groupe de travail, Jean-René Brunetière, rappelle les objectifs du groupe tels que définis dans son mandat.

Le tableau de bord des 99 indicateurs, proposé à la validation du groupe lors de cette réunion, résulte du travail des trois sous-groupes qui se sont réunis chacun deux fois entre janvier et avril, ainsi que de nombreuses contributions écrites. Il est rappelé que les travaux du groupe sont sans préjudice du rapportage de la France des 232 indicateurs internationaux, collectés auprès des pays par les agences onusiennes.

Les travaux des trois sous-groupes ont également mis en évidence des cibles très importantes pour la France, mais à ce jour dépourvues ou mal pourvues d'indicateurs. Cela a conduit à proposer une cinquantaine de recommandations de nature diverse : perfectionnement de certaines méthodes de calcul, production des indicateurs à des niveaux plus désagrégés (par sexe, âge, handicap, territoire...) quand l'intérêt majeur de l'indicateur réside dans les disparités, augmentation de la fréquence de certaines sources, conduite de travaux de recherche pour illustrer certains phénomènes allant dans le sens du développement durable, etc.

Un certain nombre de ces recommandations suppose des moyens pour leur mise en œuvre. Le groupe n'est pas légitime pour arbitrer sur les priorités des affectations de moyens, mais il lui appartient de signaler certains sujets importants pour notre société pour lesquels il lui paraît que l'absence de données est préjudiciable au débat public.

Par ailleurs, le gouvernement a décidé de mettre en chantier une feuille de route pour les objectifs de développement durable, chaque ministère pilote d'un ODD ayant pour mission de définir une stratégie d'ici juin 2019. Cet exercice est fortement corrélé avec les travaux du groupe de travail : les indicateurs proposés par le groupe devront nourrir la réflexion ; il conviendra également que le groupe réajuste ses propositions lorsque la feuille de route sera finalisée afin que le tableau de bord soit en cohérence avec les priorités nationales ainsi définies.

2. Présentation des actualités sur les objectifs de développement durable par Mme Magali Pinon-Leconte

Depuis le début de l'année 2018, plusieurs événements en lien direct avec les ODD sont à noter :

. 8 février : le Premier ministre, lors du Cigid (Comité interministériel de la coopération internationale et de développement), a envoyé des messages politiques forts, en plaçant pour la première fois l'agenda 2030 au plus haut niveau de l'agenda politique. Il a également annoncé l'élaboration de la feuille de route, en association avec les parties prenantes, et la mise en place d'un Comité de pilotage de haut niveau. Les ODD, quand cela sera pertinent, devront désormais être pris en compte dans les nouveaux projets de loi. De plus, le Premier ministre a affirmé la volonté du gouvernement d'aligner les documents de performance budgétaire avec les ODD.

. 27 mars : tenue d'un atelier organisé par le Commissariat général au développement durable pour travailler sur la feuille de route et le point d'étape au Forum politique de haut-niveau de 2018. Les parties prenantes ont notamment pu s'exprimer sur ce que pourrait être la future feuille de route. Cette date marque également le lancement de l'expédition de Victorien Erussard et Jérôme Delafosse, pour un tour du Monde à bord d'Energy Observer, un bateau qui fonctionne uniquement aux énergies renouvelables. Ce projet a pour ambition de porter les récits des ODD à travers le Monde et de recueillir les initiatives locales en faveur des ODD.

. 26 avril : première réunion du Comité de pilotage (Copil) de haut niveau, présidé par Mme Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire et M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et auquel participait Victorien Erussard, le premier ambassadeur pour la France pour les ODD. Y étaient représentés les ministères, les collectivités territoriales, les associations, les acteurs économiques....

L'objectif de ce comité de pilotage de haut niveau est l'élaboration de la feuille de route pour mi-2019, son portage et son suivi.

Il s'agit :

- dans le cadre de cette feuille de route, de permettre une dynamique et une mobilisation de l'ensemble des acteurs et parties prenantes ;
- d'impulser l'engagement de l'État avec une revue des politiques publiques et la mise en place d'indicateurs de suivi budgétaire en lien avec les ODD.

La feuille de route sera composée :

- d'une vision à horizon 2030 avec les grands enjeux stratégiques (en lien avec les engagements du Président de la République) ;
- de priorités et trajectoires, pour chacun des 17 ODD tout en maintenant leur esprit systémique ;
- de focus sur la gouvernance et les partenariats, coalitions, engagements pour chacun des acteurs, avec un travail spécifique sur les initiatives territoriales ;
- d'un dispositif de mise en œuvre.

Les membres du Copil de haut-niveau vont être sollicités pour participer à plusieurs sous-groupes ; les chefs de file par ministère vont également solliciter plusieurs acteurs pour les réflexions par ODD.

Le comité de pilotage s'appuie cette année sur Comité 21 pour la contribution de la société civile et le relais vers l'engagement des acteurs.



. juillet 2018 : Forum politique de haut-niveau. Un *side-event* sur le pacte mondial pour l'environnement sera organisé par la France ; une manifestation sera également organisée à la représentation française à laquelle participeront des représentants de la société civile.

Enfin un site ODD va être prochainement ouvert, le 15 juin 2018.

En réponse aux questions des membres du groupe, Mme Pinon-Leconte précise :

- le sujet de l'intégration des ODD dans les projets de loi doit être travaillé par un des groupes de travail qu'elle a cité précédemment. Les ODD seront vraisemblablement intégrés dans les études d'impact qui accompagnent les projets de loi et il n'est pas question à ce stade que cette disposition soit rétroactive.

- la feuille de route des ODD a vocation à se substituer à la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD), pour laquelle il n'est plus prévu a priori de rapportage annuel, la construction de la feuille de route étant désormais la priorité. Le passage de la SNTEDD aux ODD se fait toutefois dans un esprit de continuum et non de rupture. La feuille de route devrait être davantage axée sur le partenariat et un processus d'amélioration en continu.

3. Présentation des travaux des sous-groupes
par les rapporteurs Frédéric Vey et Sylvie Eghbal-Téhérani (cf. diaporama joint)

Cette séance intervient à la suite de deux réunions en groupe restreint, d'une réunion plénière et de six réunions en sous-groupe (environnement, économie, social).

Les deux réunions en groupe restreint ont permis de définir les modalités de fonctionnement du groupe et de choisir les critères de sélection des indicateurs. Par la suite, ces critères de sélection ont été validés lors de la première réunion plénière.

Trois sous-groupes, regroupant chacun des représentants de la société civile, des parties prenantes, des services ministériels et des producteurs de statistiques, ont ensuite été créés afin de discuter des indicateurs à intégrer au tableau de bord national. La liste d'indicateurs proposée aujourd'hui à validation résulte donc du travail réalisé lors de l'ensemble des réunions précédentes.

Le groupe de travail du Cnis a permis de recueillir nombreuses contributions, avec l'implication de d'une centaine de personnes, issues d'organismes très divers (administrations centrales, établissements publics, associations, chercheurs, organisations syndicales, services statistiques,...).



Voici un bref rappel des principes et critères de sélection utilisés pour choisir les indicateurs du tableau de bord :

- le tableau de bord français doit contenir **une centaine d'indicateurs, équitablement répartis** entre les 17 ODD ;
- ces indicateurs permettent de **suivre les stratégies françaises concourant aux ODD**. Le choix **d'indicateurs onusiens est privilégié** ;
- la **pertinence**, **l'essentialité** et la **disponibilité** de l'indicateur, mais également la **qualité de sa méthodologie, sa fréquence et sa durabilité de production** sont autant de critères qui ont été regardés lors du choix des indicateurs à retenir. Le groupe de travail a notamment décidé de ne travailler qu'avec des indicateurs d'ores et déjà disponibles et qui disposeront **d'au moins trois points de mesure d'ici 2030**. De plus, on ne sélectionne pas d'indicateurs pour lesquels la production s'arrête à court terme ;
- La liste nationale de suivi des ODD en France se veut **évolutive**.

Au total, le groupe de travail du Cnis a examiné 395 indicateurs. Parmi ces indicateurs :

- **245 indicateurs ont été écartés** car ils ont été jugés non pertinents ou secondaires (73 du sous-groupe « environnement », 64 du sous-groupe « économie », 108 du sous-groupe « social ») ;
- **99 indicateurs sont proposés** pour intégrer la liste nationale de suivi des ODD en France (46 du sous-groupe « environnement », 20 du sous-groupe « économie », 33 du sous-groupe « social ») ;
- **50 indicateurs sont soumis à recommandation** (26 du sous-groupe « environnement », 5 du sous-groupe « économie », 19 du sous-groupe « social »).

Dans la liste des 99 indicateurs retenus, soumise à validation ce jour, il y a 31 indicateurs onusiens en version exacte, 36 onusiens en version approchée (indicateurs alternatifs) et 31 indicateurs complémentaires. La répartition entre ces trois statuts est donc plutôt équilibrée. Par ailleurs, parmi les indicateurs complémentaires, 16 sont diffusés par Eurostat et 12 sont retenus dans le tableau de bord européen de suivi des ODD.

Dans le tableau de bord soumis à validation, le nombre d'indicateurs par ODD varie entre 4 et 8. Pour les ODD qui possèdent relativement peu d'indicateurs, plusieurs recommandations d'indicateurs ont été effectuées.



4. Validation des indicateurs retenus et des recommandations (cf. diaporama joint)

Pour chaque ODD, sont soumis à la validation les indicateurs retenus pour le tableau de bord et les recommandations.

Les recommandations proposées sont de différentes natures :

1. les données sont disponibles mais il reste à calculer l'indicateur.
2. l'indicateur n'a d'intérêt que par ses disparités, des déclinaisons vont donc être proposées.
3. l'indicateur existe mais une fréquence de production plus grande est souhaitée.
4. des travaux sont engagés sur le sujet, le groupe encourage à valoriser ces travaux.
5. les concepts sont clairs, mais il faut examiner la faisabilité au regard des moyens disponibles. Le groupe recommande de mettre l'indicateur à l'étude.
6. l'indicateur se réfère à une stratégie/politique française en cours de définition.
7. aucun indicateur n'existe pour décrire la situation française sur un sujet. Le groupe recommande une réflexion conceptuelle de fond afin d'examiner la possibilité d'un indicateur significatif.

Recommandations générales

La formulation de certains indicateurs sera affinée pour éviter des confusions sur ce qu'ils mesurent.

Il est rappelé que le tableau de bord n'a pas pour objectif de comparer la France aux autres pays. Néanmoins, lorsque des indicateurs internationaux ou européens existent et sont pertinents, le groupe les a privilégiés par rapport à des indicateurs strictement nationaux.

Le tableau de bord proposé au groupe est sans mention des doublons. Cependant, certains indicateurs peuvent participer au suivi de plusieurs ODD. Cette information sera ajoutée dans le rapport et le tableau sera structuré afin d'identifier ces indicateurs.

De même, les désagrégations retenues ne sont pas encore précisées ; celles proposées par les sous-groupes seront réintroduites dans le rapport. Un des axes importants des ODD est de veiller de ne laisser personne sur le bord de la route : une désagrégation pertinente des indicateurs permet de repérer les éventuelles populations exclues des progrès réalisés.

Conformément à la demande de plusieurs membres des sous-groupes, les 10 indicateurs nouveaux de richesse sont intégrés au tableau de bord. Il conviendra de s'assurer que le libellé retenu est strictement le même.



Il est précisé que la qualification « Indicateur Onusien approchant » proposée correspond à des indicateurs différents des indicateurs onusiens, plus pertinents pour un suivi national mais pour lesquels a été conservé l'esprit de l'objectif mesuré par l'indicateur international.

D'une façon générale, dans les préconisations, le groupe recommande de ne pas reprendre le libellé de l'indicateur ONU à l'identique lorsque la préconisation ne porte pas strictement sur cet indicateur.

Conclusion des échanges sur la liste nationale soumise à validation

ODD 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



Validation des indicateurs retenus :

- Taux de pauvreté monétaire (60 % et 50 % du niveau de vie médian)
- Taux de pauvreté en conditions de vie
- Intensité de la pauvreté
- Taux d'effort net en logement
- Nombre de situations de surendettement soumises aux commissions

L'indicateur « Inégalité du patrimoine » sera reclassé en ODD 10 sur les inégalités.

Les recommandations porteront principalement sur la très grande pauvreté et sur les efforts qui doivent être poursuivis pour que les statistiques officielles couvrent également les populations les plus pauvres.

Il est également demandé de veiller à ce que les désagréments réalisées (tranches d'âges, etc.) soient homogènes pour permettre des comparaisons entre indicateurs.

ODD 2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable



Validation des indicateurs retenus :

- Proportion de personnes n'ayant pas les moyens financiers de manger des protéines tous les deux jours
- Surpoids et obésité chez les adultes, les adolescents et les enfants en grande section de maternelle
- Diversité moyenne des cultures arables



Compte-rendu de la 2ème réunion plénière du GT Cnis - 2 mai 2018

- Part des surfaces en agriculture biologique (AB) et nombre d'exploitations à haute valeur environnementale (HVE)
- Indicateur d'exposition des animaux aux antibiotiques (ALEA)
- Proportion de races locales classées comme étant à risque d'extinction, non-à-risque d'extinction ou à niveau inconnu de risque d'extinction
- Consommation de produits phytosanitaires

Il est proposé de rajouter une recommandation pour inciter les chercheurs à définir « l'agriculture productive et durable » et encourager les travaux en cours de la FAO sur cet indicateur.

ODD 3 - Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges



Validation des indicateurs retenus :

- Découvertes de séropositivité VIH
- Taux standardisés de décès pour cause de suicide
- Proportion de personnes ayant une consommation d'alcool à risque
- Nombre de tués par accident de la route
- Renoncement aux soins au cours des douze derniers mois pour raisons financières : écart entre les 20 % les plus modestes et l'ensemble de la population
- Prévalence du tabagisme régulier (ou quotidien)
- Espérance de vie en bonne santé à la naissance
- Satisfaction dans la vie

Le choix des maladies suivies dans le cadre de cet ODD est nécessairement subjectif : parmi toutes celles citées dans les indicateurs Onusiens, le groupe aurait pu par exemple retenir les maladies chroniques.

Ajouter une recommandation de désagréger l'indicateur sur le VIH par sous-populations.

Supprimer la préconisation sur le suivi des campagnes vaccinales. Ce n'est en effet pas la peine de recommander le suivi des campagnes vaccinales ; dès lors que celles-ci sont obligatoires, un suivi est réalisé.

Concernant le taux de mortalité attribuable à la pollution atmosphérique externe, préciser dans la recommandation que France Santé publique produit régulièrement des données sur la mortalité attribuable à la pollution, données qui divergent de celles produites par ailleurs par l'OMS pour la France. Se pose également le problème de la définition de la pollution « atmosphérique externe ». La recommandation porte donc sur la poursuite de l'investissement méthodologique de la France, y compris au niveau international.



ODD 4 - Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Validation des indicateurs retenus :

- Proportion d'enfants et de jeunes - a) en CM1, b) en 4e, et c) à l'âge de 15 ans - qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture, ii) mathématiques, et iii) sciences, par sexe.
- Nombre de projets d'éducation au développement durable dans les écoles, collèges et lycées
- Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation scolaire ou non scolaire au cours des douze mois précédents
- Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC), par type de compétence
- Sorties précoces du système scolaire des 18-24 ans

Plusieurs membres du groupe demandent d'ajouter une recommandation sur un suivi dans la durée de l'illettrisme en France, soit via l'enquête PIAAC (Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes), soit via l'enquête AES (Adult Education Survey).

Concernant la recommandation sur les sessions de formation à la sexualité, des membres du groupe proposent de se renseigner pour savoir si la DGSCO (Direction générale de l'enseignement scolaire) ou le HCE (Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes) disposerait de ces données (la formation étant inscrite dans le code de l'Éducation et dans le socle commun d'enseignement).

ODD 5 - Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



Validation des indicateurs retenus :

- Proportion de personnes victimes de violences au sein du ménage, par sexe
- Proportion de personnes victimes de violences sexuelles en dehors du ménage, par sexe
- Proportion des femmes cadres dirigeants dans le privé et occupant des postes de direction dans le public
- Écart de salaire entre hommes et femmes (gender pay gap)
- Part des femmes dans les disciplines scientifiques à l'université, par grandes filières

La contribution du HCE a été présentée en séance. Plusieurs membres du groupe considèrent que la recommandation concernant l'accès aux centres pratiquant les IVG est importante.

Des membres du groupe s'interrogent en séance sur la non-présence de l'indicateur sur la participation des femmes dans la vie politique. Cet indicateur n'a pas été retenu comme prioritaire par le sous-groupe, mais celui-ci est disponible en « back-office » si nécessaire.



ODD 6 - Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



Validation des indicateurs retenus :

- Proportion des masses d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne
- Population desservie par une eau non conforme sur plus de 5% des analyses (au regard des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie)
- Taux de conformité des dispositifs d'assainissement (ouvrages d'épuration et dispositifs non collectifs)
- Rendement des réseaux d'eau potable
- Prélèvements en eau selon les grands usages
- Pourcentage de commissions consultatives des services publics locaux existants par rapport au nombre fixé par la réglementation

Ajouter dans la liste des indicateurs retenus l'indicateur *Pourcentage de commissions consultatives des services publics locaux existants par rapport au nombre fixé par la réglementation*, si on dispose de données statistiquement fiables pour cet indicateur.

La contribution du PFE (Partenariat français pour l'eau) a été présentée en séance.

ODD 7 - Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable



Validation des indicateurs retenus :

- Proportion de la population en situation de précarité énergétique
- Consommation d'énergie primaire par types de matière première
- Évolution des intensités énergétiques finales par secteur
- Consommation finale d'énergie par secteurs et part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie

Le groupe a débattu de l'ajout d'un indicateur sur la proportion de la population en situation de précarité énergétique. Il a été décidé de l'ajouter, car cette préoccupation s'inscrit dans une politique publique. Cependant, il a également été souhaité que des investissements complémentaires soient conduits afin de sélectionner l'indicateur le plus pertinent parmi les différents indicateurs de précarité énergétique existants.

L'indicateur de la cible 7.b « Part des investissements consacrés à l'énergie dans l'industrie » ne permet pas de mesurer correctement la cible. De plus, cet indicateur est difficile à interpréter. Il est donc acté de le supprimer et d'ajouter une recommandation pour encourager la production de l'indicateur « Consommation énergétique de l'industrie », plus pertinent pour suivre cette cible.



Sont préconisés des travaux conceptuels sur la notion de « renouvelable », par exemple lorsque l'on parle d'énergie renouvelable. Il s'agirait notamment de déterminer si les énergies dites renouvelables sont réellement durables ou non, et ce pour chaque type d'énergie renouvelable. Cette qualification devra en particulier être appréhendée dans la durée et par rapport aux autres objectifs des ODD.

ODD 8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Validation des indicateurs retenus :

- Taux de sous-emploi
- Taux de fréquence des accidents de travail
- Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation
- Taux d'emploi
- Part des emplois aidés dans l'emploi des jeunes de moins de 26 ans
- Taux de croissance annuelle du PIB en volume par habitant
- Proportion d'adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles
- Intensité du travail et pression temporelle : subir au moins trois contraintes de rythme dans son travail

Après débat, l'indicateur sur l'évolution du PIB est conservé. En effet, seul, le PIB n'est pas un indicateur très pertinent pour le suivi des ODD, mais associé à d'autres critères il le devient.

Deux participants souhaiteraient l'introduction d'un indicateur sur la rémunération du travail (salaire minimum ou rémunération moyenne). L'indicateur n'a pas été considéré comme prioritaire parmi tous les indicateurs de l'ODD 8. Cependant, un indicateur sur la différence de salaire entre hommes et femmes a été retenu pour l'ODD 5.

Un participant aurait souhaité que l'indicateur sur les accidents du travail soit complété par un indicateur sur les taux de fréquence des arrêts maladie. La proposition n'est pas retenue, un indicateur plus large, sur les conditions de travail (au moins trois contraintes de rythme), étant proposé.

ODD 9 - Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Validation des indicateurs retenus :

- Personnel de recherche (chercheurs et personnel de soutien) en équivalent temps plein
- Effort de recherche : dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) en % du PIB



- Crédits budgétaires publics de R&D par objectifs socio-économiques
- Émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée
- Part modale des transports collectifs de voyageurs (hors aérien) et de marchandises dans le transport intérieur terrestre de voyageurs et de marchandises
- Taux d'acceptation des demandes de crédit des TPE (Très petites entreprises)

Pas de recommandations.

ODD 10 - Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein



Validation des indicateurs retenus :

- Indicateurs de solidité financière
- Taux de croissance du revenu réel par unité de consommation pour les 40 % des plus pauvres, pour l'ensemble de la population
- Inégalités de revenus : dispersion des revenus (D9/D1 et D5/D1)
- Inégalité du patrimoine (indice de Gini)

Supprimer de la liste des indicateurs celui sur la durée de traitement des demandes d'asile, dont l'interprétation n'est pas consensuelle et qui ne concerne qu'une faible proportion des personnes migrant en France.

Les membres du groupe de travail vont proposer une recommandation structurée sur la thématique de l'immigration.

Pour l'indicateur sur les inégalités de revenus, reprendre exactement le libellé de l'indicateur nouveau de richesse.

Il est important de pouvoir avoir un suivi du taux des travailleurs pauvres ; la proposition est de ne pas proposer de nouvel indicateur, mais de désagréger l'indicateur sur la pauvreté selon que la personne est ou non en activité.

Concernant l'accès aux transports des personnes handicapées, voir les recommandations de l'ODD 11.

- Le nombre d'indicateurs retenus *in fine* à titre principal pour l'ODD 10 ne traduit pas l'étendue des discussions au sein du groupe et les enjeux de cet ODD. Les inégalités étant une thématique transverse à d'autres ODD, les participants demandent que des indicateurs discutés lors d'autres ODD soient intégrés à l'ODD 10 dans le tableau de bord final (ex : *Inégalité du patrimoine (indice de Gini)*).



ODD 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



Validation des indicateurs retenus :

- Taux de surpeuplement des logements
- Déchets collectés par les municipalités et traitement des déchets par type de traitement
- Niveau moyen annuel de particules fines (PM 10) dans les villes, pondéré en fonction du nombre d'habitants
- Évolution du taux d'artificialisation des terres au regard de l'accroissement de la population

Parmi les recommandations, les données sur les PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) seront bientôt disponibles.

ODD 12 - Instaurer des modes de consommation et de production durables



Validation des indicateurs retenus :

- Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB
- Empreinte matières, empreinte matières par habitant et empreinte matières par unité de PIB
- Pertes et gaspillages alimentaires en France au long de la chaîne alimentaire
- Production de déchets dangereux par habitant et proportion de déchets dangereux traités, par type de traitement
- Tonnage annuel de déchets qui font l'objet d'un recyclage / d'une valorisation matière par type : plastique, papier/carton, bois, métal, verre, biodéchets, plâtre, terres
- Emplois de l'économie circulaire
- Nombre de projets d'écologie industrielle et territoriale

Il est précisé que l'indicateur de suivi de la commande publique de la cible 12.7 qui fait l'objet d'une recommandation correspond à la commande publique de l'État et des collectivités territoriales.

Les indicateurs ici proposés sont cohérents avec les objectifs fixés dans la Feuille de route de l'économie circulaire récemment publiée.

ODD 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Validation des indicateurs retenus :

- Empreinte carbone de la demande intérieure



- Réduction des émissions françaises de gaz à effet de serre depuis 1990, année de référence
- Évolution du nombre d'évènements naturels très graves
- Nombre de communes faisant l'objet d'un plan de prévention des risques naturels approuvé, y compris révisé et approuvé
- Indemnisations versées au titre des catastrophes naturelles

Supprimer de la liste des indicateurs retenus celui sur la température moyenne, celui-ci étant un indicateur de contexte ou de résultat sur lequel la France seule ne peut avoir d'action.

Corriger la cible 13.a en 13.1 pour l'indicateur *Indemnisations versées au titre des catastrophes naturelles*.

ODD 14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



Validation des indicateurs retenus :

- Part des eaux marines françaises en aires marines protégées, et proportion, en superficie, d'aires marines protégées de plus de trois ans dotées d'un document de gestion validé par rapport à la superficie totale des aires marines protégées
- État écologique des masses d'eaux littorales
- Répartition des déchets dans les eaux littorales métropolitaines
- Évolution de l'État des récifs coralliens d'outre-mer
- Indicateur d'eutrophisation : évaluation annuelle des principaux flux de nutriments issus des bassins versants métropolitains
- Indicateur de contrôle des pollutions en mer : nombre de rapports "POLREP" (Pollution Report) suivi par les autorités
- État d'avancement d'une approche écosystémique : façades disposant d'un document stratégique de façade (métropole) ou d'un document de stratégie de bassin (Outre Mer)

Après débat, on ne retient pas d'indicateur supplémentaire sur les stocks de poissons ou sur les prélèvements.

Il est recommandé de dégager des moyens pour augmenter nos connaissances sur la vie aquatique et le milieu marin.

Il est signalé que le titre de l'ODD devrait être 'Océans' et non 'Vie aquatique'.



ODD 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



Validation des indicateurs retenus :

- Part des terres françaises en aires terrestres protégées, et proportion, en superficie, d'aires terrestres protégées de plus de trois ans dotées d'un document de gestion validé par rapport à la superficie totale des aires terrestres protégées
- Surface des zones forestières (taux de boisement), en proportion de la surface terrestre
- État de conservation des habitats naturels
- Évolution des populations d'oiseaux communs spécialistes
- Évolution du nombre d'espèces exotiques envahissantes en France (métropole et DOM)
- Part du territoire métropolitain occupé par les écosystèmes peu anthropisés
- Sites dont les sols sont pollués (nombre de sites, types des pollutions, impacts)

Il est proposé par des participants de remplacer l'indicateur sur les surfaces forestières par un indicateur sur les bois morts (gros bois et très gros bois) qui est emblématique de la gestion durable des forêts françaises. Bien que cet indicateur ait été développé conjointement par tous les partenaires forestiers, il est néanmoins assez orthogonal avec la politique nationale qui encourage l'exploitation forestière. Cette proposition d'indicateur ne fait donc pas consensus au sein du groupe. En effet, certains participants rappellent que le plan national de la forêt et du bois encourage déjà de garder un arbre dépérissant par hectare de forêt. Par ailleurs, la superficie forestière, bien que ne variant pas beaucoup, ne diminue pas, ce qui est déjà bien selon certains participants, pas suffisant selon d'autres.

Pour pallier ce désaccord, les différents spécialistes du sujet vont discuter entre eux après la réunion afin de proposer un indicateur sur la biodiversité des forêts qui fasse consensus. Cet indicateur sera mis en recommandation.

Rétablir l'indicateur sur les aires terrestres protégées.

Un participant s'est interrogé sur le choix de sélectionner un indicateur onusien approchant de l'indicateur de la liste rouge plutôt que l'indicateur onusien lui-même, ce dernier étant onusien et disponible.

L'indicateur onusien « Indice de liste rouge » a été écarté de la liste par le sous-groupe « environnement », car il a été jugé que la liste rouge était assez réductrice. En effet, seules 85 604 espèces (animales, végétales et champignons) sont évaluées à ce jour par la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), sur les 1,8 million d'espèces connues, les mammifères étant surreprésentés proportionnellement aux insectes, amphibiens,...

De plus, l'indicateur « Évolution des populations d'oiseaux communs spécialistes » a été privilégié, car il est très parlant pour le grand public et illustre bien la situation française.



ODD 16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes



Validation des indicateurs retenus :

- Proportion des personnes prévenues parmi les détenus
- Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort), en cumul annuel
- Part de la population âgée de plus de 18 ans victime de violences physiques et/ou sexuelles
- Confiance de la population dans les services publics (police, hôpitaux, ...)

Proposition d'un indicateur sur le nombre d'entreprises ayant mis en place un plan de vigilance. Cet indicateur n'avait pas été proposé en sous-groupe, mais il est très pertinent dans le contexte actuel. Cet indicateur va donc faire l'objet d'une recommandation.

Enlever le '75 ans' dans le titre de l'indicateur *Part de la population de 18 à 75 ans victimes de violences physiques et/ou sexuelles*, car les violences physiques et /ou sexuelles touchent tous les âges.

Pour les indicateurs sur la corruption en recommandation (cible 16.5.1 et cible 16.5.2) :

. l'indicateur concernant les personnes physiques est en expérimentation avec l'ajout de questions consacrées à la corruption dans l'enquête Cadre de vie et sécurité (pour la vie privée et pour la vie professionnelle de la personne interrogée) ; il pourrait faire l'objet d'une recommandation à l'issue des leçons tirées de l'expérimentation ;

. concernant l'indicateur de corruption des entreprises, le groupe encourage la mise en place d'une expérimentation.

Pour la recommandation d'indicateur sur les discriminations (cible 16.b), celle-ci ne concerne pas que l'enquête TeO (Trajectoires et origines). Des participants souhaitent que la recommandation porte sur l'intégration dans les enquêtes ménages de la statistique publique d'un module sur les discriminations dans leurs différentes composantes, posé à espace régulier (emploi, accès au logement, etc.). Par ailleurs, il faut ajouter la mention « national » dans le libellé de l'indicateur.

La recommandation de l'indicateur 16.10 suppose la mise en place d'un groupe de travail dédié.

Concernant la question de la participation citoyenne aux ODD (laquelle concerne l'ODD 16 et l'ODD 17), le groupe se demande s'il existe un indicateur sur le soutien politique à la participation citoyenne et souhaite une recommandation pour progresser sur la description chiffrée de ce phénomène.



ODD 17 - Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat



Validation des indicateurs retenus :

- Endettement public (dette publique au sens de Maastricht)
- Endettement privé (sociétés non financières et ménages)
- Aide publique au développement (APD) nette totale (montant et en proportion du Revenu national brut (RNB)), dont en faveur des pays les moins avancés
- Montant de l'aide publique au développement brute, bilatérale, désagrégé par secteur, par marqueur, par grande zone géographique
- Part des personnes s'étant connectées à internet au cours des trois derniers mois
- Proportion d'individus disposant du haut débit à la maison

L'indicateur sur l'APD est à désagréger aussi par type d'acteurs. Il est rappelé l'intérêt de suivre le coût d'accueil des étudiants étrangers.

Enfin, bien que cela ne relève pas d'indicateur stricto sensu, les membres de groupe confirment le besoin de progresser dans l'analyse qualitative de la cohérence des plans aux différents échelons administratifs.

5. Plan et contenu du rapport du groupe de travail présenté par le président Jean-René Brunetière (cf. diaporama joint)

Lors de l'adoption de la feuille de route, la liste des indicateurs devra être révisée. Il est proposé que cette liste soit révisée annuellement à la marge pour « couper les branches mortes » et intégrer les nouveautés.

Concernant la déclinaison territoriale des indicateurs, le groupe de travail suggère qu'une analyse identique à celle faite au niveau national soit réalisée dans les DROM et les autres régions, afin de compléter les données et pour que les régions se donnent l'ordre de priorité correspondant à leurs préoccupations.

Dans le rapport final du groupe de travail, les stratégies officielles existantes vont être identifiées et vont être rappelées.

La proposition de contenu du rapport du groupe de travail approuvée par les membres du groupe est la suivante :

- Le mandat dans son contexte



- Composition du groupe et méthode de travail
- Analyse des indicateurs et typologie
- Indicateurs retenus, par ODD, et commentaires
- L'utilisation et les suites
- Annexes (liste des indicateurs retenus,...)

La présentation des indicateurs dans le rapport devra être adaptée pour permettre différents niveaux de lecture : détail / synthèse ; communications gigognes pour certains indicateurs/plus étendues pour d'autres.

Le président fait remarquer que c'est au Cnis et au commissariat général au développement durable (CGDD) de définir la communication qu'ils veulent faire autour des ODD, notamment en ce qui concerne la liste des indicateurs retenus.

Dans le rapport, le groupe pourra faire formuler des recommandations générales pour un format lisible de données, notamment plus visuel (comme Eurostat ou la prochaine mise en ligne des indicateurs nouveaux de richesse ou une infographie). Il est en effet important que les indicateurs soient accessibles au grand public, d'autant plus que beaucoup d'indicateurs sont à la une des préoccupations des citoyens. Il est également nécessaire de mettre en valeur les indicateurs de richesse.

Au moyen notamment d'infographies présentant les indicateurs du tableau de bord, il est tout à fait possible d'animer et alimenter le débat public.

Remarques des participants

Les participants pensent qu'il est important d'intégrer les indicateurs dans le processus de décision et que le groupe de travail du Cnis pourrait, à ce titre, jouer un rôle dans le 4^{ème} groupe mis en place pour l'élaboration de la feuille de route.

Les participants recommandent de faire évoluer la forme du tableau de bord, en le rendant plus compact et plus lisible, pour permettre une bonne communication.

Le Président remercie très vivement l'ensemble des participants pour l'important travail réalisé. Il rappelle que ce travail n'est toutefois pas terminé et que les échanges vont continuer par mél.

Fin de la séance : 18h30



Compte-rendu de la 2ème réunion plénière du GT Cnis - 2 mai 2018

Liste des participants

Président

- M. Jean-René BRUNETIÈRE, Ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts (Président du groupe) ;

Rapporteurs

- Mme Sylvie EGHBAL-TÉHÉRANI, Cheffe de la mission coordination statistique, Insee ;
- M. Frédéric VEY, Chef du bureau des indicateurs, études et sciences de la donnée pour le développement durable, SDES, service statistique du ministère de la Transition Écologique et Solidaire ;

Présents

Administrations centrales

- M. Jean-Jacques BÉNÉZIT, Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation (Pilote ODD 2);
- Mme Geneviève BESSE, Ministère de la Transition écologique et solidaire (Pilote ODD);
- M. Pierre-Antonin DARVIOT, Ministère des Affaires étrangères (Pilote ODD) ;
- M. Pascal FROUDIÈRE, Ministère des Solidarités et de la santé (Pilote ODD 1, 3 et 10) ;
- Mme Priscille GHESQUIERE, Ministère de la Transition écologique et solidaire (Pilote ODD);
- Mme Eva LEHNER, Ministère des Solidarités et de la santé ;
- M. Luc MAUCHAMP, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), Délégation de l'eau et de la biodiversité (DEB), ministère de la Transition écologique et solidaire (Pilote ODD) ;
- Mme Bérengère MESQUI, Directrice du département développement durable et numérique, France Stratégie (Présidente du sous-groupe « Social »);
- Mme Magali PINON-LECONTE, Délégation au développement durable, ministère de la Transition écologique et solidaire (Pilote ODD);
- M. Marc SALVINI, Ministère de la Justice ;
- Mme Astrid TRICAUD, DG Trésor-Multifin5, ministère de l'Économie (Pilote ODD 8 et 9) ;
- M. Jean-Michel VALANTIN, Ministère de l'Éducation nationale (Pilote ODD 4) ;

Associations

- M. Jean-Luc AIGOIN, Les Éco maires ;
- M. Sami ASALI, Coordination SUD ;
- M. François BOULOT, Secours Catholique ;
- Mme Françoise CORÉ, ATD Quart Monde ;
- Mme Edith GUIOCHON, Coalition Eau ;
- Mme Gabrielle LOUBERSAC, France nature environnement (FNE) ;
- Mme Lucie MORILLON, France Volontaires ;
- Mme Françoise MORVAN, Coordination pour le lobby européen des femmes (Clef) ;



- M. Gérard PAYEN, Partenariat français pour l'Eau (PFE) ;
- Mme Vaia TUUHIA, Association 4D ;
- M. Jan Robert SUESSER, Ligue des droits de l'Homme ;

Chercheurs / Universitaires

- Mme Élisabeth HEGE, Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) ;

Organisations syndicales

- M. Gérald DUMAS, Confédération française démocratique du travail (CFDT) ;
- M. François MOREUX, Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC) ;

Service statistique public, Banque de France

- M. Cédric AFSA, Conseil national de l'information statistique (Cnis) ;
- Mme Valérie ALBOUY, Département des ressources et des conditions de vie des ménages, DSDS, Insee ;
- M. Gérard BADÉYAN, Drees, service statistique du ministère des Solidarités et de la Santé ;
- Dominique BAUX, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) du ministère de l'Intérieur ;
- Mme Cécile MAURIN, SDES, service statistique du ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- Mme Estelle MIDLER, SSP, service statistique du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation ;
- M. André MOREAU, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) du ministère de l'Intérieur ;
- Mme Delphine MOREAU, Banque de France (Présidente du sous-groupe « Économie ») ;
- M. Mathieu ORZONI, Mission Coordination statistique, Insee ;
- Mme Claire PLATEAU, Département des Comptes nationaux, Insee ;
- M. Robert RAKOCEVIC, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), service statistique du ministère de l'Éducation nationale ;

Absents excusés :

- Mme BOYER Nathalie, Association Orée ;
- Mme Corinne BRACHET-DUCOS, Agiv Gentilly ;
- Mme Anne-France DIDIER, Ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- M. Marcel GOLDBERG, Inserm ;
- Mme Cécile GÖZLER, Ministère de la Transition écologique et solidaire ;
- Mme Anne-Sophie HESSE, SDES ;
- M. Patrick JOLIVET, Ademe ;
- Mme Cléa LE CARDEUR, Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- M. Julien MASSETTI, Agence française pour la biodiversité ;
- M. Valéry MORARD, SDES (Président du sous-groupe « Environnement ») ;



- Mme Pascale NOVELLI, Secours Catholique ;
- M. Félicien PAGNON, Iddri ;
- Mme Odile ROUBHAN, Dares ;
- Mme Laurence ROUGER-DE-GRIVEL, Medef.

